

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **lundi 16 décembre 2019** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

### **ADMINISTRATION**

**426-12-19**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

**427-12-19**

#### **BUDGET DE LA VILLE DE NEW RICHMOND POUR L'EXERCICE 2020 - ADOPTION**

Monsieur le maire fait la lecture du document concernant le budget de la Ville pour l'exercice 2020.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le budget de la Ville pour l'exercice 2020, et ce, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**428-12-19**

#### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**

Monsieur le maire présente le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'accepter** que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 soit adopté tel que déposé, soit les immobilisations globales suivantes :

2020	2021	2022
5 209 000 \$	6 515 000 \$	1 040 000 \$

**ADOPTÉE**

429-12-19

**RÈGLEMENT 1123-19 DÉCRÉTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2020 DE MÊME QUE LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET TARIFS S'Y RATTACHANT - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le projet de règlement décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2020, portant le numéro 1123-19;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le projet de règlement décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2020 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, lequel est identifié sous le numéro 1123-19.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Un contribuable demande qui a obtenu le contrat concernant l'évaluation foncière dans les MRC de Bonaventure et d'Avignon. On demande également si d'autres soumissions ont été reçues suite à l'appel d'offres.

Un citoyen demande des précisions concernant le déficit actuariel de la Ville. Il demande également des précisions supplémentaires concernant les dépenses des Services des loisirs, de la Culture ainsi que de la Salle de spectacles.

Concernant le projet de rénovation de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin, des informations complémentaires sont demandées en ce qui a trait au coût total prévu de ces rénovations qui a été publicisé dans les médias.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 55.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière